



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 7 (1910), p. 41-65

MONTET (Pierre)

Les scènes de boucherie dans les tombes de l'Ancien Empire.

Conditions d'utilisations

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net).

Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net).

The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

IF 932 *Bulletin critique des Annales Islamologiques 20*

IF 931 *Bulletin de liaison du groupe international d'étude de la céramique égyptienne 22*

IF 930 *La dépendance rurale dans l'Antiquité égyptienne et proche-orientale*

Bernadette Menu (éd.)

IF 929 *Les architraves du temple d'Esna - Paléographie*

Dimitri Meeks

IF 928AB *Annales Islamologiques 38*

IF 927 *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale 104*

LES
SCÈNES DE BOUCHERIE
DANS LES TOMBES DE L'ANCIEN EMPIRE

PAR
M. PIERRE MONTET.

Les scènes de boucherie dont j'entreprends l'étude n'ont pas obtenu, en général, auprès des égyptologues et des touristes, la même admiration que les autres bas-reliefs de l'ancien empire. Elles ont la malchance d'être situées presque toujours au bas des parois; aussi, les égyptologues qui décrivent un mastaba se bornent bien souvent à dire, quand ils arrivent au dernier registre : « Ici se trouvent les scènes ordinaires d'abatage et de dépeçage des animaux ». Ces scènes paraissent en effet d'une grande monotonie à qui les examine en passant; assurément, c'est d'après elles qu'on a parlé si dédaigneusement des poncifs de l'art égyptien. Enfin, elles ne font pas espérer des conclusions bien ambitieuses. L'historien ne renouvellera pas, en les étudiant, ce que l'on sait des institutions égyptiennes. De tels bas-reliefs ont pourtant leur intérêt.

Ces scènes de boucherie peuvent être expliquées de deux manières. Elles peuvent être, de même que les scènes de culture et de métier, l'image fidèle de ce qui se passait dans les vastes domaines d'un Ti ou d'un Merruka. Ces grands personnages vivaient de leurs propres ressources et comptaient parmi leurs gens des bouchers, de même qu'ils avaient à leur service des vigneron, des fermiers et des artisans de tout genre. Il se peut aussi que les animaux dont on nous représente l'égorgement, aient été abattus soit à l'enterrement du maître, soit à l'une des fêtes qui devaient perpétuer son souvenir. On ne pourra évidemment se prononcer qu'en étudiant patiemment et dans tous leurs détails les bas-reliefs eux-mêmes. Et maintenant, si je n'apporte pas à cette question de solution bien neuve ni bien certaine, je serai peut-être plus

heureux d'un autre côté. Il n'est pas sans intérêt de savoir quelles espèces les Égyptiens destinaient à leur nourriture, comment s'accomplissaient l'abatage et le dépeçage des animaux, comment étaient vêtus et outillés les bouchers, à quels fonctionnaires ils devaient l'obéissance, quels propos ils échangeaient durant le travail. C'est donc tout un côté de la vie égyptienne à l'époque des pyramides qui peut remonter à la lumière.

I. LES ESPÈCES.

Quelles étaient alors les espèces destinées à la boucherie? Les bas-reliefs nous permettent d'en dresser la liste, car les légendes contiennent assez souvent le nom de la victime. C'est au bœuf  et à l'oryx  que les vieux Égyptiens donnaient la préférence. On rencontre beaucoup moins souvent le bouquetin , la gazelle , la chèvre  et une espèce de bœuf appelé tantôt , tantôt ⁽¹⁾. Ces deux animaux, le bœuf  et le bœuf , n'ont pas encore été très nettement distingués. Miss Margaret Murray⁽²⁾ déclare que le premier est le bœuf à cornes allongées, le second le bœuf à cornes courtes. En fait, le bœuf  est aussi magistralement encorné que son congénère. Mais nous venons de voir qu'il était plus spécialement un animal de boucherie. Le  était utilisé plus rarement et peut-être à défaut. Les bas-reliefs montrent souvent le bœuf  confortablement installé à l'étable. Accroupi auprès de lui, le bouvier le caresse, le fait boire, pousse la complaisance jusqu'à lui introduire les aliments dans la bouche. Le , au contraire, ne vit pas à l'écurie. Les hommes chargés de l'amener doivent organiser une véritable chasse, le cerner, lui jeter le lasso autour du cou, lui entraver les pattes. Le  est donc le bœuf des prairies; l'  le bœuf d'étable. Les troupes de bœufs  marchent en bon ordre, bien sagement. Un bas-relief représentant un troupeau de  a été reproduit par Lepsius⁽³⁾. On voit les animaux s'enfuir de tous côtés en mugissant et en dressant la queue. Cette vie en plein air explique le caractère plus farouche, les formes plus maigres, plus nerveuses

⁽¹⁾ On trouvera des exemples de la même mélatèse dans les textes des pyramides :   W. 424 =   T. 243;   W. 491 =  N. 915.

⁽²⁾ MARGARET A. MURRAY, *Saqqara mastabas*, intr., p. 31.

⁽³⁾ LEPSIUS, *Denkm.*, II, 60.

de cet animal. A côté de lui, le bœuf engraisé des étables paraît énorme. Un bas-relief du tombeau de Khouthotep (fig. 1), qui représente l'un au-dessous

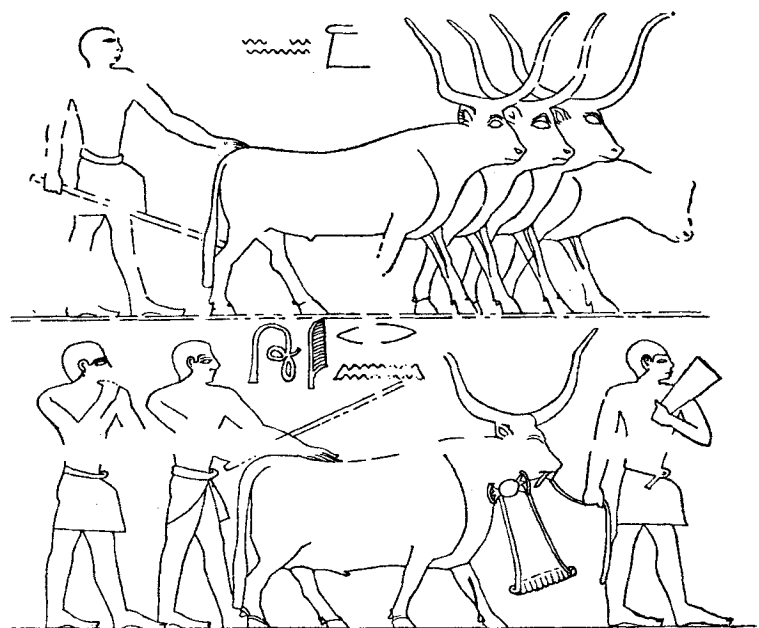


Fig. 1. — Le bœuf  et le bœuf  ⁽¹⁾.

de l'autre ces deux animaux, confirme tout à fait ce que nous avons dit.

Les bas-reliefs où des individus conduisent leurs bêtes à l'abattoir fournissent une seconde liste des espèces utilisées pour la-boucherie. Cette liste comprend les bœufs et antilopes déjà connus et quelques espèces nouvelles : le veau quelquefois appelé , plus souvent , une antilope à cornes lyriformes , le cerf , la hyène . Nous avons quelque répugnance à penser que les Égyptiens ont pu se nourrir de cet horrible animal; la chose toutefois est certaine. Au tombeau de Merruka ⁽²⁾, on peut voir, en effet, des hyènes à l'étable, couchées sur le dos, les pattes liées, la bouche ouverte. Deux hommes y enfoncent des morceaux de viande et de volaille. Or, on n'a jamais engraisé, je pense, que les animaux destinés à la nourriture de l'homme.

⁽¹⁾ G. DAVIES, *The mastaba of Ptah-hetep and Akhet-hetep at Saqqarah*, t. II, pl. XXI.

⁽²⁾ J. DE MORGAN, *Recherches sur les origines de l'Égypte*, t. I, fig. 513.

II. LE PERSONNEL.

Le personnel comprenait les gens chargés d'amener les bestiaux à l'abattoir, sur lesquels nous ne savons à peu près rien, les bouchers et divers surveillants. Nous avons tout d'abord à décrire le costume et l'outillage des bouchers et à chercher quel était en égyptien le nom de leur profession.

Comme tous les travailleurs de l'ancien empire, les bouchers ont pour unique vêtement le pagne, et parfois même un vêtement plus simple encore,

la ceinture dont les deux bouts retombent afin de cacher les parties sexuelles; mais il faut dire qu'habituellement ils ne cachent rien du tout.

L'outillage était très primitif. Deux instruments suffisaient pour la mise à mort et pour le dépeçage. C'était d'abord un couteau large, pointu et à manche court; dans tous les tombeaux il a à peu près même forme et mêmes dimensions. Les couteaux des



Fig. 2. — Bouchers munis de leurs outils ⁽¹⁾.

bouchers étaient-ils en silex ou en métal? On sait que cette question a divisé naguère M. Griffith et M. de Morgan ⁽²⁾. Je n'essayerai pas de la traiter, attendu qu'il faudrait utiliser, pour y apporter quelque clarté, des documents bien postérieurs à l'ancien empire.

L'outillage du boucher était complété par un instrument mince et allongé, mais dont on ne peut savoir si la section était droite ou circulaire; dans les tombeaux où les couleurs se sont conservées, il est peint en noir. A l'extrémité, cet instrument présente un renflement qui permettait d'y fixer solidement une corde reliée à la ceinture de l'homme (fig. 2). Les ouvriers munis de cet instrument assistent constamment à l'abatage et au dépeçage des animaux. Mais ils ne forment pas à eux seuls une catégorie spéciale d'artisans. Ils

⁽¹⁾ G. DAVIES, *The mastaba of Ptah-hetep and Akhet-hetep*, t. II, pl. XXIII. — ⁽²⁾ F. GRIFFITH, *Beni-Hasan*, t. III, p. 34 et seq.; J. DE MORGAN, *op. cit.*, t. II, p. 8-12.

portent le même nom que les bouchers eux-mêmes; les légendes que nous aurons bientôt à étudier le prouvent. D'ailleurs les bouchers sont, eux aussi, pourvus de cet outil et, pour ne pas être gênés dans leur travail, ils le fixent entre leur corps et la ceinture (fig. 2).

Existe-t-il dans les musées un objet qui réponde à cette description? Il me paraît possible d'identifier avec l'instrument des bouchers un outil en silex trouvé dans le téménos d'Hiéarakonpolis (fig. 3), au milieu de plusieurs couteaux également en silex qui, par leurs formes et leurs dimensions, sont

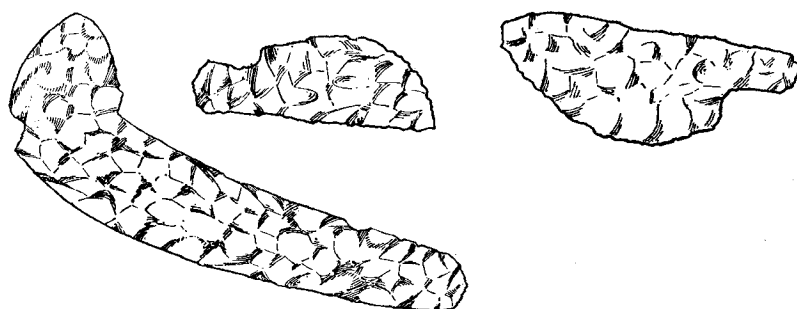


Fig. 3. — Outils de boucher en silex ⁽¹⁾.

tout à fait semblables aux couteaux de nos bouchers. Cet outil long et mince présente à l'une des extrémités une sorte de renflement et, à la jonction des deux parties, on peut remarquer, de chaque côté, une entaille. Cette double entaille a probablement été faite avec intention. Elle servait à fixer la corde qui retenait l'instrument à la ceinture de l'ouvrier ⁽²⁾.

Si ce rapprochement peut être mis en doute, il est du moins incontestable que l'instrument qui nous occupe a fourni aux Égyptiens un signe de leur écriture, celui-là même qui sert à écrire le nom du boucher dans presque tous les tombeaux de l'ancien empire. Telle fut l'opinion de Mariette ⁽³⁾. Il

⁽¹⁾ *Annales du Service des Antiquités*, t. VIII, 2^e fasc., pl. IV, sous ce titre : «Great flint of curious form».

⁽²⁾ Un instrument en silex publié par M. DE MORGAN, *Recherches sur les origines de l'Égypte*,

t. I, fig. 131, possède aussi la double entaille, mais rappelle moins nettement que le silex d'Hiéarakonpolis l'outil dont se servent les bouchers.

⁽³⁾ MARIETTE, *Mast.*, p. 169.

suffit, pour l'adopter, de comparer avec notre figure 2 les reproductions ici données de l'hiéroglyphe du boucher. On voit qu'on avait enroulé sur une certaine étendue la corde autour du silex, ce qui constituait une sorte de poignée. Mais on peut aussi supposer, d'après le dessin de Mariette, que la partie du silex tenue en main était garnie d'une feuille d'or. Les instruments de ce genre n'étaient pas rares aux époques très anciennes. M. de Morgan a décrit un couteau de silex dont la

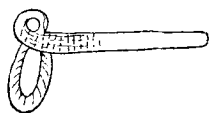


Fig. 4. — L'hiéroglyphe du boucher d'après Mariette (1).

lame est recouverte, sur le tiers de sa longueur, par une feuille d'or maintenue au moyen d'un fil du même métal (3).

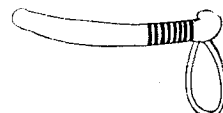


Fig. 5. — Hiéroglyphe du boucher peint sur les fresques de Meidoum (2).

La valeur phonétique du signe — est jusqu'ici restée inconnue. Je crois pouvoir affirmer que ce signe doit se lire *menkh*. On trouve en effet au tombeau de Ptah-hotep le gouverneur cette légende : — (4). Dans d'autres tombeaux cette même phrase est écrite : — (5), — (sie) — (6). On est donc en droit de conclure que — est le nom du boucher. J'avais tout d'abord décomposé ce groupe de signes, et je traduisais la légende « Tire bien, ô boucher ». Mais il est difficile de voir dans l' final de *menkhi* l'interjection « ô », qui s'écrit plutôt |, ou bien |. D'ailleurs, l'interjection est ici inutile : dans les deux exemples empruntés aux tombeaux de Ti et de Sekhem-ka, l'interpellation est soulignée simplement par le démonstratif ■, ■. L'adverbe *menkh* se rencontre en effet dans les légendes des bouchers, mais il est précédé de la préposition — : — (7). Pourtant, l'adverbe *menkh*, au moins dans un cas, n'est pas précédé de la préposition. L'exemple est d'autant plus inquiétant qu'il est tiré du même tombeau de Ptah-hotep : — (8). Cet exemple, d'ailleurs, ne diminue pas la valeur des autres arguments. L' final, indice du nom d'agent, est significatif. — dérive de —, de la même façon que *rekhti* « blanchisseur » dérive de *rekht* « laver ». D'autre part, il existe aux basses époques un mot — (9) qui

(1) MARIETTE, *Mast.*, p. 241.

(2) W. M. FLINDERS PETRIE, *Medum*, pl. XIV.

(3) J. DE MORGAN, *op. cit.*, t. I, fig. 136.

(4) M. A. MURRAY, *Saqqara mastabas*, pl. XI.

(5) H. BRUGSCH, *Die aeg. Gräberwelt*, n° 31 et 96.

(6) M. A. MURRAY, *op. cit.*, pl. VII.

(7) *Mémoires de l'Institut égyptien*, t. III, p. 560.

(8) M. A. MURRAY, *op. cit.*, pl. XI.

(9) S. LEVI, *Vocabolario*, vol. III, p. 22.

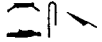
a le sens de «sacrificateur» et que l'on peut pour cette raison identifier avec notre  ⁽¹⁾.

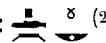
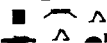
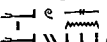
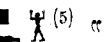
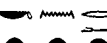
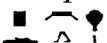
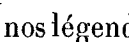
Si *menkhi* est le nom du boucher, *menkh* est le nom de l'instrument allongé que nous avons décrit. On savait déjà que *menkh* désignait un outil de menuisier et de sculpteur. On voit que ce mot désigne aussi l'un des outils du boucher. Il serait intéressant de comparer les formes que prend dans les trois cas le déterminatif du mot *menkh*. Si les Égyptiens ont appelé du même nom trois objets différents, c'est que ces objets avaient quelque similitude. Si on parvenait à la constater, on serait du même coup fixé sur le sens premier et indiscutable de la racine *menkh*.

L'outil qui a donné son nom au boucher devait être pour cette raison l'instrument le plus important ou le plus caractéristique de la profession. Nous avons déjà dit combien fréquemment des ouvriers munis de cet outil étaient représentés sur les bas-reliefs. La tâche de ces hommes était double. A côté d'eux on a en effet gravé tantôt l'une, tantôt l'autre de ces légendes : —   \ et   \. Efforçons-nous donc, pour être fixés sur l'usage de l'outil , de définir exactement le sens des mots  et .

Le mot  se rencontre plusieurs fois dans les textes avec le sens bien certain de «rendre pointu». Dans le Conte des deux frères, Anoupou, avant de tuer Bataon, fait ainsi ses préparatifs :                  

droite vers la pointe du couteau. Il s'agit donc bien de rendre le couteau pointu⁽¹⁾.

Dans le cas beaucoup plus fréquent où la légende est , c'est la lame du couteau que l'ouvrier frotte sur la pierre. Il semble tout d'abord difficile de tirer des sens connus du mot ,  une signification qui puisse convenir à cette opération. Brugsch et Levi dans leurs dictionnaires paraissent ignorer la formule .

Le mot *pedj* signifie ordinairement «tendre, étendre». Avant de construire un monument, on tendait le cordeau . Une cérémonie tirait son nom de cette opération préliminaire : ⁽²⁾. Quelques expressions usuelles confirment la signification «étendre» :  ⁽³⁾, ⁽⁴⁾ «allonger le pas»;  ⁽⁵⁾ «leurs bras sont tendus». C'est encore le même sens qui se trouve un peu modifié dans un passage du papyrus Ebers :   ⁽⁶⁾. Cette phrase est tirée d'un traité de cosmétique où sont énumérées quelques recettes de beauté à l'usage des dames. «Étendre la face», c'est rendre la peau unie, c'est faire disparaître les rides et rugosités. C'est probablement ce dernier sens qui convient à nos légendes : , c'était nettoyer la lame du couteau, en enlever la graisse et le sang coagulé.

L'outil qui servait à cette opération ainsi qu'à aiguiser la pointe du couteau, était donc indispensable aux bouchers et vraisemblablement n'était utile qu'à eux. C'est pourquoi les bouchers ont tiré leur nom de cet instrument et non pas du couteau, que tout le monde utilisait⁽⁷⁾.

A côté des travailleurs, on trouve en Égypte, comme partout ailleurs, et même plus que partout ailleurs, des gens qui ne font rien, surveillants, scribes

⁽¹⁾ Au tombeau d'Imeri (L., D., II, 52) de petits fragments paraissent se détacher du couteau. Dans le cas où le couteau serait en silex, ces petits points représenteraient des éclats de pierre enlevés par l'ouvrier au moyen d'un percuteur. M. de Morgan (*op. cit.*, t. II, p. 11, note 2) pour qui les couteaux étaient en métal, pense que ces points sont des étincelles.

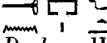
⁽²⁾ H. BRUGSCH, *Wörterb.*, p. 520.

⁽³⁾ N. 902 = M. 349 = P. 187.

⁽⁴⁾ *Papyrus de Boulaq*, I, 4.

⁽⁵⁾ BURTON, *Exc. hier.*, 44.

⁽⁶⁾ *Papyrus Ebers*, 87, 8.

⁽⁷⁾ Les bouchers sont parfois ainsi désignés :  (MARIETTE, *Mast.*, p. 194; LEPSIUS, *Denkm.*, II, pl. IV). Ce titre marque qu'ils appartenaient au *domaine patrimonial*, comme veut traduire M. Lorel, et non pas au *domaine funéraire*, comme on traduit d'habitude. Il arrive aussi que les , les «prêtres du double», font office de bouchers (LEPSIUS, *Denkm.*, II, pl. X), mais c'est par exception. Les *hon-ka* devaient remettre les animaux aux bouchers et transporter les pièces découpées.

ou employés de toute sorte. L'individu de ce genre que nous rencontrons le plus habituellement porte le titre de . Il a déjà fait l'objet d'une étude de M. Chassinat⁽¹⁾. Le , d'après M. Chassinat, était chargé «de diriger leur abatage (des victimes) conformément aux rites et de constater après leur mort si elles ne portaient aucune trace de maladie ou d'infirmités dont l'existence était de nature à souiller la chair». La tâche du  était, semble-t-il, plus simple. Son examen portait uniquement sur les questions d'hygiène. Immobile, vêtu de la *schenti* empesée, il regarde les travailleurs, non sans quelque mépris. Ici, il suspend un instant les opérations, et, son examen terminé, ordonne à l'homme de reprendre le travail. Ailleurs, il constate que tout va bien et que la bête est saine :    «Pur, c'est pur». La scène la plus amusante et la plus instructive se trouve au tombeau de Ptah-hotep⁽²⁾. On y voit le    «le premier vétérinaire de Pharaon, Khout-ar-n-i» dans l'exercice de ses fonctions. Il a interpellé le boucher qui se mettait en devoir de découper une cuisse. L'ouvrier se retourne, et, sans façon, met sa main teinte de sang sous le nez du personnage, en disant :      «Vois ce sang!». Le fonctionnaire de Pharaon, nullement offusqué, se penche gravement pour mieux flairer et constate que le sang est pur,    . Voilà un examen bien rapide. Faut-il accuser Khout-ar-n-i, médecin vétérinaire de Pharaon, de ne pas prendre au sérieux ses importantes fonctions? J'aime mieux croire que la bête immolée présentait de telles garanties de bonne santé, qu'il était en vérité inutile de la considérer plus longtemps.

Les  étaient classés et hiérarchisés avec soin. Il faut distinguer le   et le simple , le  et le   . Le médecin-vétérinaire Oun-nefer porte le titre de ; il est en outre revêtu de la dignité de prêtre de Sokhit,   ⁽³⁾.

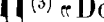
Le personnage chargé de veiller à l'observation des rites, lorsqu'on immolait un animal pour le défunt, était peut-être le  qui surveille les bouchers au

⁽¹⁾ É. CHASSINAT, *Note sur le titre* , dans le *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale*, t. IV, p. 223-228.

⁽²⁾ R. F. E. PAGET and A. PIRIE, *The tomb of Ptah-hotep*, pl. XXXVI.

⁽³⁾ A la XVIII^e dynastie, les prêtres de Sokhit sont encore en rapport avec les *sanou*. Le papyrus

Ebers (99, 1-5) énumère trois sortes d'individus qui peuvent être appelés à soigner leurs semblables : le médecin , , le prêtre de Sokhit    et le sorcier      . Piehl a transcrit et traduit ce passage dans la *Zeitschrift*, 1880, p. 129-135.

tombeau d'Amten, et, dans les tombes plus récentes, le ]. Le *kher-heb* a la direction générale de la cérémonie. C'est lui qui règle l'ordre des opérations, qui stimule le zèle des travailleurs, à ce que nous apprend un texte du tombeau de Merruka :  « Hâtez-vous, compagnons ! Le *kher-heb* fait son travail. Apportez les pièces de choix, hâtez-vous, sur votre vie ⁽¹⁾ ! » Au début des opérations, il surveille les conducteurs qui doivent amener les victimes. Les *hon-ka*, au tombeau d'Ankh-mâ-hor, se lancent cet avertissement :  « Fais-moi avancer cet oryx, car voici le *kher-heb* qui vient ». Le *kher-heb* vient à intervalles réguliers examiner comment on procède au dépeçage. Les bouchers le craignent ; ils s'avertissent de son arrivée et pressent alors le travail :  ⁽³⁾ « Donne-moi le morceau de poitrine, car le *kher-heb* arrive » ;  ⁽⁴⁾ « debout, dépêche-toi, camarade, emporte ces côtes par la maison, car voici le *kher-heb* qui vient faire son travail ».

C'était donc à ce personnage qu'il incombait de veiller à l'accomplissement des rites. La tâche du *sanou* était purement profane; il devait examiner si les animaux destinés à la boucherie étaient sains.

III. LES OPÉRATIONS PRÉLIMINAIRES.

1. On choisit et on amène la victime. — La première de toutes les opérations consistait à amener la bête dans le lieu où elle devait être égorgée. Ce trajet fait le sujet d'un grand nombre de peintures. Les légendes qui les accompagnent en précisent le sens. On nous avertit par exemple qu'on amène le bœuf pour le repas funèbre, le bouquetin ou la hyène destinée à l'offrande : ⁽⁵⁾, ⁽⁶⁾, ⁽⁷⁾, ou bien on indique la date de la cérémonie : ⁽⁸⁾ « faire venir un veau pour la fête de Thot ». Quelles étaient les personnes chargées d'amener les animaux ?

(¹) *Mémoires de l'Inst. égypt.*, t. III, p. 543.

⁽⁵⁾ LEPSIUS, *Denkm.*, II, 49.

(2) J. CAPART, *Une rue de tombeaux à Saqqarah*,

⁽⁶⁾ LEPSIUS, *Denkm.*, II, 23.

t. II, pl. XLIV.

(7) LEPSIUS, *Denkm.*, II, 15 b.

(3) MARIETTE, *Mast.*, p. 173.

⁽⁸⁾ LEPSIUS, *Denkm.*, II, 71 b; MARIETTE,

(4) J. CAPART, *op. cit.*, t. II, pl. LV.

Mast., p. 167.

D'autres légendes nous l'apprennent :                              

Comment procédait-on? Le plus souvent, la chose était bien simple : il suffisait d'aller chercher l'animal à l'écurie; mais, quelquefois, il fallait aller le chercher dans les prairies et des complications naissaient. Le bœuf  qui était d'humeur sauvage ne se laissait pas approcher aisément. Il fallait le cerner et le prendre au lasso    ⁽⁴⁾, puis le *hon-ka* lui passait un nœud coulant à la patte de derrière     ⁽⁴⁾. De cette façon et en ajoutant quelques bons coups de bâton, l'homme menait son prisonnier où bon lui semblait.

Le bœuf d'étable ¶8 paraît suivre son conducteur assez docilement. Celui-ci le précède et le tire au moyen d'une corde enroulée autour du cou; quelquefois un aide, armé d'un bâton court, prêt à frapper, marche derrière le bœuf. Le bœuf est assez souvent recouvert d'une housse verte, ou bien muni d'un collier auquel est suspendu un grand ornement en forme de cloche. On en trouve de tout semblables au cou des gazelles et des bubales au tombeau d'Ankh-mâ-hor. La hyène, attachée par le cou comme le bœuf, suit sans se presser son conducteur. Quant aux antilopes, on les amène sans le secours de corde ni de bâton. Le conducteur les tire par les cornes, par le menton ou par la patte. Mais cela ne signifie pas que ces gracieux animaux étaient d'une docilité exemplaire : c'était simplement une mesure de prudence. L'oryx a une facilité remarquable à faire usage de ses défenses. Si l'homme le précédait et lui tournait le dos, il ne manquerait pas de lui planter au milieu du corps ses redoutables cornes. Aussi le conducteur s'efforce de maintenir toujours droite la tête de l'animal, empoignant d'une main les cornes et de l'autre le museau. Ce n'était pas toujours facile. L'oryx réussissait parfois à se dégager. Il fallait au plus vite lui serrer le cou, saisir les cornes. Trois hommes n'étaient pas de trop pour en venir à bout. Pendant la lutte ils s'adressent quelques

⁽¹⁾ J. CAPART, *Une rue de tombeaux à Saqqarah*, t. II, pl. XLIV.

(2) *Ibid.*

(⁵) J. CAPART, *op. cit.*, t. II, pl. XLV.

⁽⁴⁾ G. DAVIES, *The mastaba of Ptah-hetep and Akhet-hetep*, t. II, pl. XXIII.

exhortations : ⁽¹⁾ « Tire fort! », ou bien ⁽²⁾ « Tiens-le bien! ».

2. *On renverse et on ligote la victime.* — On verra dans la suite que les bouchers égorgaient les bestiaux; il fallait donc renverser et ligoter la victime pour que l'opérateur pût sans danger la mettre à mort. Les hommes déployaient dans leur lutte avec le bœuf, lutte qui fait le sujet de plusieurs tableaux, beaucoup d'adresse et de courage. Leurs procédés sont simples et rapides. On attachait ensemble et très étroitement les deux pattes de derrière et l'on empêchait le bœuf de dresser la queue. L'un des hommes se baisse,

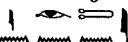


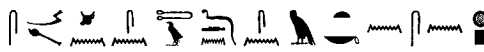
Fig. 6. — On renverse le bœuf⁽³⁾.

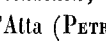
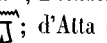
soulève la patte de devant et la maintient au-dessus de terre malgré la résistance du patient (fig. 6). Celui-ci ne peut plus que difficilement garder son équilibre. Le succès est assuré. En combinant adroitement leurs efforts, les trois hommes viendront à bout de jeter par terre l'énorme bête⁽³⁾.

Les monuments ne nous apprennent pas ce qui se passait immédiatement après, mais il est aisé de le deviner. Au début du dépeçage, trois pattes de l'animal, les deux de derrière et l'une des pattes de devant sont toujours liées

⁽¹⁾ J. CAPART, *op. cit.*, pl. XLIV.

⁽²⁾ L., *D.*, II, 71 b. Le dialogue peut se traduire ainsi : « Qu'on fasse fort contre ce taureau, il le lie », crie le personnage du milieu, tandis que chaque aide répond , ce qui équivalait à dire *oui*. Mais mon condisciple E. Dévaud m'a signalé un exemple emprunté aux textes des pyramides, d'après lequel l'idiotisme *art r* signifierait « égorgé ». Voici le texte de P. 669 : . Le texte parallèle de M. 779 porte : .

. Un passage du papyrus Westcar (VIII, 24) paraît confirmer cette signification de la locution *art r*.

⁽³⁾ Des scènes semblables existent aux tombeaux d'Anta (PETRIE, *Deshasheh*, pl. XII), légende : ; d'Atta (PETRIE, *op. cit.*, pl. XVIII); de Mer-hotep (MARIETTE, *Mast.*, p. 211), légende : ; d'Ousir-noutir (MARIETTE, *Mast.*, p. 171 = M. MURRAY, *Saqqara mastabas*, pl. XXI).

ensemble. La bête une fois renversée, les ouvriers se bornaient donc à réunir aux pattes de derrière, qui étaient ficelées depuis longtemps, une des pattes de devant, l'autre restant libre. Le bœuf ne pouvait plus se relever.

On ne prenait pas toujours cette peine. Au tombeau d'Amten⁽¹⁾, les bouchers dépècent un bœuf  dont les quatre pattes, libres de tout lien, sont maintenues par de robustes valets. Dans une tombe de Gizeh, datant de la V^e dynastie, le bœuf est encore vivant; il n'est pas ligoté ni complètement renversé, mais seulement agenouillé. Il essaye de se relever en s'arc-boutant sur ses pattes; aussi bien un homme qui a saisi une corne dans chaque main et qui a posé le pied sur la tête du bœuf le maintient dans cette position. A côté, deux bouchers, le couteau en main, paraissent attendre le moment d'en faire usage; l'un d'eux passe la main sur le couteau pour s'assurer qu'il a le fil. L'autre invite le premier ouvrier à achever ce qu'il a commencé, c'est-à-dire à mettre le bœuf dans une position telle qu'il soit possible de l'égorger :   « Fais, mais fais donc, dépêche-toi ! »⁽²⁾. Dans un autre bas-relief du même tombeau, il semble que le bœuf n'était pas attaché. Deux hommes, les mains vides, font des gestes d'impatience :    « Dépêche-toi, camarade », disent-ils. Ils semblent attendre qu'on veuille bien leur apporter leurs outils et se désoler d'un retard dont ils ne sont pas coupables.

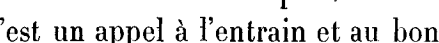
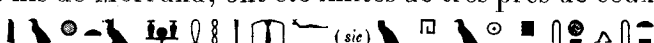
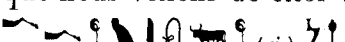
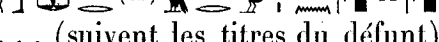
En somme il est bien rare qu'on n'ait pas pris la précaution de ligoter la victime avant de la livrer aux bouchers. Nous allons maintenant voir ceux-ci à l'œuvre.

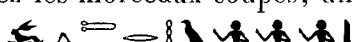
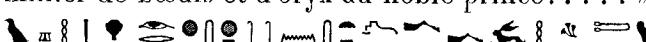
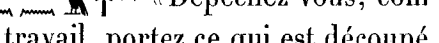
IV. LES TITRES GÉNÉRAUX.

Parmi les légendes qui accompagnent les scènes de boucherie il en est qui méritent d'être étudiées à part. Ce sont les titres généraux. Quand ils existent, ils sont tracés au-dessus de plusieurs groupes sur un bandeau spécial. Ils sont composés avec une grande uniformité. On nous avertit qu'on fait la procession des offrandes pour le *ka* de tel personnage — suit l'énumération de ses titres — à l'occasion de telle ou telle fête. Voici les titres de cette sorte que j'ai pu rencontrer :                               

les pièces de choix le jour de la fête de Thot, le jour de la fête *ouag*, pour l'*ami* Nen-kheft-ka »; ...⁽¹⁾ « Porter une épaule pour le *ka* de Rakapou, *amakh* auprès d'Anubis », etc. Au tombeau de Merruka, deux inscriptions sont gravées au-dessus de deux registres entièrement consacrés à l'abatage des animaux : 

⁽²⁾

« L'autel est comme une belle fête aujourd'hui. Le temps est très beau, faites avancer le bœuf pour son *ka*, qu'on fasse venir les morceaux de choix, faites une libation pour son *ka* en ce beau jour »;   ⁽³⁾. Ce dernier texte est plus intéressant, car au lieu d'être une sorte de titre, c'est un appel à l'entrain et au bon vouloir des travailleurs : « Hâtez-vous, compagnons, le *kher-heb* fait son travail. Apportez les pièces de choix, hâtez-vous, sur votre vie! » Les textes gravés dans la sépulture de Teta-Meri, le fils de Merruka, ont été imités de très près de ceux que nous venons de citer :   ⁽⁴⁾... (suivent les titres du défunt)

« L'autel est comme une belle fête en ce jour, portez les morceaux coupés, un millier de bœufs et d'oryx au noble prince... »;   ⁽⁴⁾ « Dépêchez-vous, compagnons, l'homme au rouleau est à faire son travail, portez ce qui est découpé, hâtez-vous, sur votre vie ». Ces légendes, on le voit, ne nous apprennent rien de bien précis sur le travail des bouchers. C'est pour cette raison que je les ai rassemblées et traduites avant de passer à l'étude détaillée des opérations de boucherie.

V. LA MISE À MORT.

Les Égyptiens semblent avoir évité de parti pris de représenter le massacre des animaux. Les documents qui nous montrent comment on procédait sont bien peu nombreux. Le plus caractéristique appartient à une tombe de Meidoum. Il date d'une époque encore voisine des vieux artistes d'Hierakonpolis qui ne craignaient pas d'éterniser sur la pierre les meurtrières victoires de

⁽¹⁾ MARIETTE, *Mast.*, p. 273.

⁽³⁾ *Mémoires de l'Institut égyptien*, t. III, p. 543.

⁽²⁾ *Mémoires de l'Institut égyptien*, t. III, p. 543.

⁽⁴⁾ *Mémoires de l'Institut égyptien*, t. III, p. 570.

Fig. 7. — Boucher égorgeant un oryx ⁽¹⁾.

(4) W. M. FLINDERS PETRIE, *Medum*, pl. XI.

⁽⁵⁾ H. BRUGSCH, *Die aeg. Gräberwelt*, n° 97. Le motif , déterminé par l'ouverture qui saigne, signifie en effet «saigner». (T. 329.)

(6) MARIETTE, *Mast.*, p. 194.

(7) MARIETTE, *Mast.*, p. 199.

(8) MARIETTE, *Mast.*, p. 338.

(9) H. BRUGSCH, *op. cit.*, n° 101.

VI. LE DÉPEÇAGE.

1. *Section de la pièce capitale.* — La section de la jambe de devant mérite d'être étudiée à part pour plusieurs raisons.

1° Quand l'animal est mis à mort, avant toute autre opération, les bouchers séparent l'épaule, et cela dans tous les tombeaux de l'ancien empire, depuis les tombes de Meidoum contemporaines de Snéfrou, jusqu'à la VI^e dynastie. 2° Cette opération est la plus fréquemment représentée. Ici on a quelque droit d'accuser les Égyptiens de monotonie et de plagiat, tellement ils se sont répétés de tombeau en tombeau avec des variantes insignifiantes. 3° Dans la procession des porteurs d'offrandes, ceux qui portent les épaules marchent en tête. Ce sont les parents du mort ou des fonctionnaires importants. Ils sont aussi les plus nombreux, souvent même on ne voit qu'eux. Il est facile de s'assurer qu'ils portent le membre antérieur, et non pas la cuisse, suivant la règle bien simple que M. Loret a dû enseigner aux égyptologues⁽¹⁾ : dans les membres antérieurs, la pointe du sabot et l'angle formé par la jambe, quand elle est pliée, sont dirigés dans le même sens, mais en sens contraire dans les membres postérieurs. 4° Dans les listes d'offrandes qui donnent le menu du repas funèbre, la première pièce de viande mentionnée est la jambe de devant .

M. Loret a montré que le mot *khepesh*, qu'on traduisait et qu'on traduit encore couramment par « cuisse », désigne en réalité le membre antérieur; en effet, chaque fois que le mot *khepesh* se rencontre dans les légendes, c'est la jambe de devant que les opérateurs sont en train de couper⁽²⁾. Les Égyptiens avaient un autre mot pour désigner le membre postérieur, c'est le mot   . Au tombeau de Ptah-hetep, le sens de ces deux mots est indiqué avec toute la précision désirable. Tandis qu'un boucher tranche la jambe de devant, un autre coupe la jambe de derrière. Le premier boucher s'écrie à la vue du prêtre qui s'avance :                   , et l'autre réplique :                           .

⁽¹⁾ V. LORET, *Préface à la Faune momifiée de l'ancienne Égypte* de L. Lortet et Cl. Gaillard, Lyon, 1905, p. 8-9.

⁽²⁾ PAGET and A. PIRIE, *Tomb of Ptahhetep*,

pl. XXXVI; LEPSIUS, *Denkm.*, II, 67 = H. SCHÄFER, *Aeg. Inschr. aus den kgl. Museen zu Berlin*, Leipzig, 1903, t. II, p. 108; J. CAPART, *op. cit.*, pl. LV et CI; G. DAVIES, *Deir el Gebrawi*, t. I, pl. IX et XII.

La section de la jambe de devant réclame la présence de deux bouchers. Le bœuf étendu sur le flanc est ligoté; la langue sort de sa bouche, la tête oscille suivant les mouvements que l'on imprime au corps. Lorsque l'aide s'empare de la patte restée libre et la maintient verticalement dans ses deux fortes mains, la tête qui normalement reposerait sur le côté et qu'on verrait par dessous, obéit au mouvement et se montre de profil. Le boucher d'une main aide son camarade à tenir la patte dans la bonne position et tranche de l'autre main. A droite ou à gauche du groupe, l'aiguiseur, debout, frotte le couteau sur la pierre (fig. 8).

Telle est la scène dont il existe peut-être plus de cent répliques dans les tombes de l'ancien empire. Mais, tandis que, sous la IV^e dynastie, on n'a gravé en règle générale aucune légende, il n'en est plus de même dans les deux dynasties qui suivent. Tantôt on donne le titre du tableau, tantôt on imagine une conversation entre les ouvriers. Nous réservons pour le chapitre suivant l'étude de ces dialogues. Quant au titre, il est ainsi conçu dans les bas-reliefs que nous venons de décrire : $\text{𓂏}^{(2)}$, $\text{𓂏} \text{𓂏}^{(3)}$, $\text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏}^{(4)}$. On connaît au verbe *setep* deux sens qui ont pu d'ailleurs dériver l'un de l'autre « couper » et « choisir ». Il n'est pas impossible que nous ayons ici un mélange des deux significations, attendu que le membre antérieur, *khepesh*, est la pièce de choix, l'offrande la plus estimée.



Fig. 8. — Section de la jambe de devant ⁽¹⁾.

2. *Continuation du dépeçage.* — Après quelque temps de repos nécessité par l'intervention des transporteurs, du médecin, ou simplement par la fatigue, les opérateurs reprennent le dépeçage. Ils enlèvent à la fois d'énormes quartiers

⁽¹⁾ G. DAVIES, *The mastaba of Ptah-hetep and Akhet-hetep*, t. II, pl. XXIII.

⁽²⁾ W. M. FLINDERS PETRIE, *Medum*, pl. XI.

⁽³⁾ MARIETTE, *Mast.*, p. 354 = M. A. MURRAY, *Sagqara mastabas*, pl. XI.

⁽⁴⁾ H. BRUGSCH, *Die aeg. Gräberwelt*, n° 93.

de viande sous lesquels plient les porteurs, mais ils ne travaillent pas partout suivant un ordre rigoureux et suivi. Quelquefois on s'attaquait de suite aux pattes de derrière; habituellement on ne pratiquait cette opération qu'à la fin. Auparavant les bouchers fendaient le corps dans sa longueur en pratiquant une entaille sur la peau ⁽¹⁾.

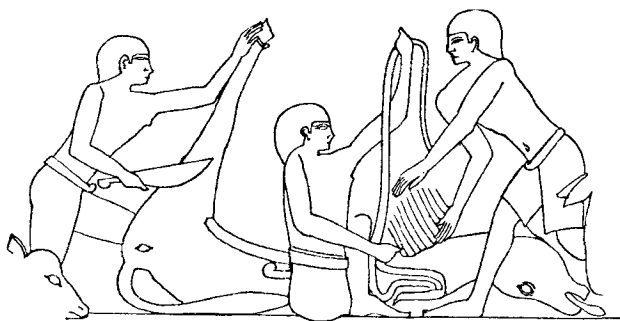


Fig. 9. — Enlèvement des côtes et des viscères ⁽²⁾.

de fois. Immédiatement après on s'occupait des autres viscères. Les porteurs viennent les réclamer :  « donne le foie et la rate », « donne la chair du devant ⁽³⁾ ». C'est simultanément qu'on enlevait les côtes et les entrailles. Je reproduis ici une scène déjà célèbre du tombeau d'Ankh-mâ-hor (fig. 9). Pendant qu'un porteur saisit un quartier de côtes, et qu'un homme se met en devoir de couper la cuisse, son camarade accroupi enlève les entrailles; il semble y prendre plaisir et mesure la longueur des boyaux comme il ferait de celle d'un cordage. Au tombeau voisin ⁽⁵⁾, les entrailles ont disparu, un aide emporte les côtes pendant qu'on coupe la



Fig. 10. — Section de la cuisse⁽⁴⁾.

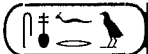
⁽¹⁾ M. A. MURRAY, *Sagqara mastabas*, pl. XI; LEPSIUS, *Denkm.*, II, 66. Pour désigner cette opération et celles qui vont suivre, les Égyptiens emploient non plus le mot *setep*, mais le mot  qui signifie «découper, dépecer», sans aucune idée accessoire.

(2) J. CAPART, *op. cit.*, pl. LIV.

⁽³⁾ MARIETTE, *Mast.*, p. 274, 277, 287-288.
Cf. sur ces mots V. LORET, *Préface à la Faune momifiée*, p. 9.

⁽⁴⁾ M. A. MURRAY, *op. cit.*, pl. XXIII.

(5) J. CAPART, *op. cit.*, pl. CI.

dernière cuisse. Chez Sekhem-ka⁽¹⁾, chez Ptah-hotep⁽²⁾ et chez le vieux  ⁽³⁾, on travaille en même temps aux côtes et aux jambes de derrière. Il est curieux de savoir comment on coupait la jambe de derrière. Le boucher pratiquait la section à la jointure du tibia et du fémur. La preuve en est faite par un bas-relief du tombeau d'Ousir-noutir (fig. 10). La tête du fémur apparaît, le boucher l'écarte de sa position naturelle afin de pouvoir introduire son couteau.

Cette opération faite, le dépeçage était à peu près terminé. Les monuments n'ont pas toujours donné les détails qui nous intéresseraient, mais ils suffisent à nous faire connaître en gros la marche de l'opération et la manière expéditive dont procédaient les bouchers égyptiens.

VII. DIALOGUES ÉCHANGÉS.

Beaucoup plus souvent qu'un titre banal, les légendes nous mentionnent les ordres, conseils, plaisanteries qu'échangeaient travailleurs et assistants. On ne boudait pas contre la besogne, mais on était bavard. Aussi ces légendes sont pour nous l'un des attraits de l'ancien empire; le peuple alors n'était pas libre, mais les coups de bâton n'altéraient pas sa bonne humeur ni son entrain.

Au moment de trancher la jambe de devant, le boucher s'adresse à son aide et lui recommande de tirer fortement ou de tenir bon : ⁽⁴⁾ « Pousse », ⁽⁵⁾ « Tire, tire fort, tire ceci », ou bien ⁽⁶⁾ « Tiens, tiens, toi, tiens bon, tiens ceci ».

⁽¹⁾ M. A. MURRAY, *Saqqara mastabas*, pl. VII.

⁽²⁾ *Ibid.*, pl. XI.

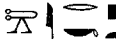
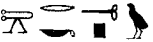
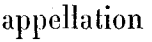
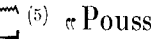
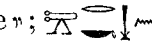
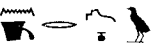
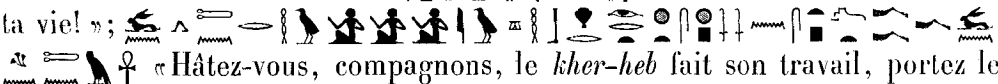
⁽³⁾ J. DE MORGAN, *Fouilles à Dahchour en 1894-1895*, Vienne, 1903, p. 5.

⁽⁴⁾ E. PAGET and A. PIRIE, *The tomb of Ptah-hotep*, pl. XXXVI; LEPSIUS, *Denkm.*, II, 78 b; LEPSIUS, *Denkm.*, Ergänzungsband herausgegeben von E. Naville, Leipzig, 1900, pl. XXXIII.

⁽⁵⁾ Cette phrase est répétée dans presque tous les tombeaux. Il est à remarquer que ces deux ordres :  et  s'opposent l'un à l'autre. Suivant le premier, l'aide éloigne de son corps la jambe de l'animal; suivant le second, il l'attire à

lui. Ces divers mouvements ont évidemment pour but de permettre au boucher d'introduire son couteau entre les articulations. L'opposition entre les deux verbes  et  est confirmée par les textes :     (Papyr. Prisse, XVIII, 7) « N'ôte pas une parole, n'en ajoute pas ».

⁽⁶⁾ Le verbe  (qu'on trouve avec l'orthographe  , MARIETTE, *Mast.*, p. 199) a été souvent étudié et traduit de bien des façons. Brugsch, dans son *Dictionnaire*, lui donne les sens de « frapper, donner des coups, travailler ». Levi

L'ordre n'est pas toujours donné de façon aussi sèche; tantôt le boucher appelle son camarade par son nom ⁽¹⁾, tantôt par le nom de son métier, ⁽²⁾. Quelquefois il insiste davantage : ⁽³⁾ « Tire fort, boucher, qu'on dépèce le bœuf ». Mais l'opérateur préfère joindre à son ordre quelque appellation amicale ou flatteuse : ⁽⁴⁾ « Tire, camarade »; ⁽⁵⁾ « Pousse, camarade »; ⁽⁶⁾ « Tiens ceci, camarade »; ⁽⁷⁾ « dépêche-toi, camarade »; ⁽⁸⁾ « Tire, frère ». Souvent le boucher est plus pressant encore et il adjure l'aide d'accomplir sur sa vie ce qu'on lui demande : ⁽⁹⁾ « Tiens ceci, boucher, sur ta vie »; ⁽¹⁰⁾ « Fais, mais fais donc, sur ta vie »; ⁽¹¹⁾.

(*Vocabolario*) le traduit par «immoler» dans les phrases que nous venons de citer. Dans les tableaux où l'on arrête un bœuf lancé à pleine course (voir ci-dessus p. 52, note 3) le verbe *nedjer* signifie «immobiliser». Il a le même sens dans les légendes que nous étudions actuellement. Lorsque le boucher ordonne à son collègue de faire l'acte *nedjer*, celui-ci saisit la jambe de l'animal et la serre de toutes ses forces sur sa poitrine. Il faut donc traduire par «tenir».

⁽¹⁾ MARIETTE, *Mast.*, p. 199.

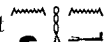
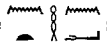
⁽²⁾ BRUGSCH, *Die aeg. Gräberwelt*, n° 31 et 96.

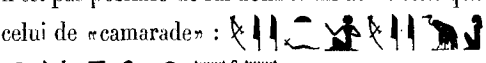
⁽³⁾ MARIETTE, *Mast.*, p. 338.

⁽⁴⁾ *Ibid.*, p. 276 (légende très fréquente).

⁽⁵⁾ E. PAGET and A. PIRIE, *The tomb of Ptah-hotep*, pl. XXXVI.

⁽⁶⁾ MARIETTE, *Mast.*, p. 277.

⁽⁷⁾ LEPSIUS, *Denkm.*, II, 74. Le mot  revient constamment, sous l'ancien empire, dans les conversations entre gens de métier. Il se trouve régulièrement à la fin de la phrase et on peut l'en ôter sans nuire au sens. Le mot est donc au vocatif et sert à désigner la personne interpellée. La seule traduction possible est celle de «camarade». Elle a pour elle la vraisemblance et elle respecte la grammaire puisque  signifie

littéralement «qui est avec». Nous citons un exemple pris à un tombeau de l'ancien empire, où au lieu de l'expression usuelle *nt hené* le graveur a mis  «mon frère», mot employé constamment dans les tombeaux thébains à la place du terme archaïque  (cf. tombeau de Ment-em-hat, dans la *Mission française*, t. V, p. 616 et seq. et pl. II). On rencontre encore le mot  dans un texte de l'ancien empire où il n'est pas possible de lui donner un autre sens que celui de «camarade» :  (K. SETHE, *Urk. des alten Reichs*, I, 47, l. 1-2). Voir aussi l'inscription de Pepi-Nakht (*ibid.*, p. 134), l. 9 et l. 12.

⁽⁸⁾ LEPSIUS, *Denkm.*, Ergänzungsband herausgegeben von E. Naville, pl. XLIII.

⁽⁹⁾ MARIETTE, *Mast.*, p. 339. Il est vraisemblable que  est le mot  privé de ses déterminatifs.

⁽¹⁰⁾ LEPSIUS, *Denkm.*, II, 67.

⁽¹¹⁾ *Mémoires de l'Inst. égypt.*, t. III, p. 570. , ,  sont des expressions populaires dont il n'est probablement pas possible de donner dans notre langue une

La réponse de l'aide ne varie guère. Il est toujours de l'avis de son collègue, et, comme on le verra, les façons de dire «oui» dans les conversations égyptiennes sont infiniment moins nombreuses que dans les dialogues de Platon. Il se borne à dire , ou bien  «je fais, je fais comme tu désires». Il pousse parfois la flatterie jusqu'à répondre  ⁽¹⁾ «je fais comme tu veux, tout à fait»;  ⁽¹⁾ «voici, je fais ce que tu veux en toute chose»;  ⁽²⁾ «je fais ce que tu veux, camarade». L'aide demeure conciliant même quand on l'invite à se dépêcher, comme il arrive quelquefois :  ⁽³⁾ «Dépêche-toi, sur ta vie! — Je fais comme tu veux.»  ⁽⁴⁾ «Dépêche-toi, camarade. — Voilà!» Il arrive que le boucher plaisante et donne pompeusement à son compagnon le titre de maître :  ⁽⁵⁾ «Tiens ceci, maître. — Voilà!» Au tombeau de Ti, le cliché habituel fait place à un dialogue plus original :  ⁽⁶⁾ «Traîne-le à toi, il est tué. — Il est à mon bras.»

Lorsque les personnages sont plus nombreux et que les porteurs stimulés eux-mêmes par le *kher-heb* viennent presser l'opération, la conversation devient plus vive et plus variée. Un personnage s'approche des groupes, portant un grand vase sur l'épaule, et annonce ainsi son arrivée :  (sie)  (7)

traduction rigoureusement exacte. On traduit habituellement le verbe , quand il est suivi de la préposition , par «munir de». Mais il est certain que «munir de vie» ne signifie rien. Cette expression se trouve toujours à la fin de la phrase; on peut l'enlever sans nuire au sens. Le boucher à qui l'on dit :   et celui à qui l'on dit :       font exactement la même chose. Il s'ensuit que l'opérateur, en employant cette expression, n'ordonne pas quelque action supplémentaire; il veut seulement insister sur la nécessité d'obéir. Cette formule d'adjuration est encore employée plus tard. En voici quelques exemples que M. Loret a bien voulu me signaler :                     

(stèle n° 10
d'Uriage, publiée par A. Duringe dans le *Sphinx*,
t. VI, p. 20-29); (*Zeitschrift
für aeg. Sprache und Alterthumskunde*, 44, 37);
 (Piankhi, 65).

(1) LEPSIUS, *Denkm.*, II, 67.

(2) J. CAPART, *op. cit.*, pl. LIV.

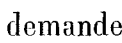
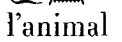
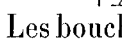
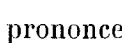
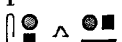
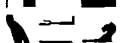
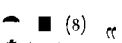
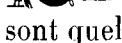
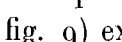
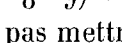
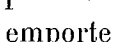
(³) MARIETTE, *Mast.*, p. 338.

(4) LEPSIUS, *Denkm.*, II, 73.

(5) LEPSIUS, *Denkm.*, II, 71 b.

(6) BRUGSCH, *Die aeg. Gräberwelt*, n° 101.

(7) *Ibid.*, n° 96.

« voici le du vase » ;  (sic)  ⁽¹⁾ « voici ce vase », ou bien il demande un vase rempli de sang en échange de celui qu'il apporte vide :  ⁽²⁾ « donne-moi ce sang ». D'autres porteurs réclament des parties de l'animal :  ⁽³⁾ « donne-moi de ces choses pour l'autel » ;  ⁽⁴⁾ « donne-moi la chair de devant, le *kher-heb* va venir ». Les bouchers, en tendant aux porteurs les morceaux de viande qu'ils réclament, prononcent à leur tour quelques paroles :  ⁽⁵⁾ « Emporte l'épaule » ;  ⁽⁶⁾ « Porte l'épaule » ;  ⁽⁷⁾ « Porte cela sur l'autel » ;  ⁽⁸⁾ « Voici ce cœur ». Au tombeau d'Ankh-mâ-hor, les légendes sont quelquefois pittoresques. Le boucher commodément assis par terre (voir fig. 9) exhorte longuement le porteur à se hâter, mais lui-même ne paraît pas mettre au travail une ardeur extrême : « Debout, dépêche-toi, camarade, emporte ces côtes, car voici le *kher-heb* qui vient faire son travail ». Son voisin, tout en découpant une cuisse, se fait à lui-même cette réflexion :  (sic)  ⁽⁹⁾ « je tiens moi-même, pendant que les *hon-ka* de la classe *set* transportent les choses sur l'autel ». Le brave homme admire qu'il est capable, à lui seul, de tenir le membre de l'animal et de le découper. Au tombeau de Ptah-hotep, les bouchers sont en retard, et, pour faire avancer la besogne, ils enlèvent à la fois l'épaule et la cuisse, malgré la coutume. L'un d'eux a vu venir quelqu'un et en avertit ses compagnons ; cela donne lieu à tout un dialogue :  ⁽¹⁰⁾ « Voici le prêtre qui vient pour cette épaule. — Voilà, je vais couper sa cuisse. — Allons ! fais. » Quand l'opération s'accomplit trop lentement au gré des porteurs, ceux-ci en expriment leur impatience :  ⁽¹¹⁾ « Sors donc de cette cuisse ! (finis-en donc) » ;  ⁽¹²⁾ « Sors donc de [ce] cœur » ;  ⁽¹³⁾ « Sors-en donc ». Quant à l'aiguiseur, il accomplit sa besogne avec tant de régularité qu'on ne saurait lui faire aucun

⁽¹⁾ MARIETTE, *Mast.*, p. 194.

⁽²⁾ E. PAGET and A. PIRIE, *The tomb of Ptah-hotep*, pl. XXXVI.

⁽³⁾ J. CAPART, *op. cit.*, pl. CI.

⁽⁴⁾ MARIETTE, *Mast.*, p. 273.

⁽⁵⁾ LEPSIUS, *Denkm.*, II, 67.

⁽⁶⁾ MARIETTE, *Mast.*, p. 276.

⁽⁷⁾ J. CAPART, *op. cit.*, pl. LIV.

⁽⁸⁾ E. PAGET and A. PIRIE, *op. cit.*, pl. XXXVI.

⁽⁹⁾ J. CAPART, *op. cit.*, pl. LVI. Voir ci-dessus, p. 50, le texte de la légende précédente.

⁽¹⁰⁾ E. PAGET and A. PIRIE, *The tomb of Ptah-hotep*, pl. XXXVI.

⁽¹¹⁾ J. CAPART, *op. cit.*, pl. LV et CI.

⁽¹²⁾ MARIETTE, *Mast.*, p. 383.

⁽¹³⁾ *Mémoires de l'Inst. égyptien*, t. III, p. 560.

reproche. Une seule fois, il s'attire une légère observation : ■       ⁽¹⁾ « fourbis ton couteau pour couper la viande ».

Tels sont les propos qu'échangent les bouchers durant leur travail. Ils méritaient assurément d'être relevés pour les renseignements qu'ils contiennent et pour leur valeur pittoresque.

VIII. LES TRANSPORTEURS.

Les transporteurs n'attendent pas, pour paraître, que le dépeçage soit terminé. Ils sont présents dès le début. Bien mieux, ils sont déjà chargés de pièces de viande avant que le dépeçage soit commencé. Les graveurs ont multiplié ces personnages sans souci de la vraisemblance. Un véritable défilé apporte au maître défunt les offrandes dont il aura besoin. Devant son image on entasse les provisions. On reconnaît des têtes, des cuisses, des épaules, parmi les fleurs, les fruits, les gâteaux et les volailles ⁽²⁾. L'épaula a quelquefois conservé les liens qui avaient servi à ligoter l'animal. La patte de derrière est dessinée de face avec le sabot de profil. Il est facile de s'assurer qu'elle ne comprend que deux parties, le talon et le tibia ⁽³⁾. Les légendes sont peu nombreuses. On grave volontiers à côté du porteur son nom et son titre. Mais on n'entend plus alors les gais propos que nous relevions précédemment. La procession s'accomplit en silence. Pourtant on a quelquefois gravé sur un bandeau spécial des titres tels que :             ⁽⁴⁾,             ⁽⁵⁾,             ⁽⁶⁾,             ⁽⁷⁾. Ces titres ne

⁽¹⁾ LEPSIUS, *Denkm.*, Ergänzungsband herausgegeben von E. Naville, pl. XXXIII. — Il me reste à citer quatre légendes dont je n'ai pu donner une traduction satisfaisante :     (MARIETTE, *Mast.*, p. 194),       (CAPART, *op. cit.*, pl. LV),       (Mém. de l'Inst. ég., t. III, p. 534),        ^(sic)        ^{(ibid.}, p. 560). M. Loret me suggère le sens « presser, appuyer sur la tête ».

⁽²⁾ Les pièces de viande sont aussi fréquemment suspendues à des barres horizontales ou entassées dans de grandes marmites (voir par

exemple MARIETTE, *Mast.*, p. 178-179; LEPSIUS, *Denkm.*, II, 52).

⁽³⁾ Cf. les bas-reliefs du tombeau de Noutirousir dans M. MURRAY, *Sakkara mastabas*, pl. XX-XXV et de Sekhem-ka (MURRAY, *op. cit.*, pl. VII). J'ai renoncé à identifier les autres parties de l'animal qu'on voit dans les mains des porteurs ou parmi les offrandes. Ce serait une recherche vaine, étant donné que les noms égyptiens de ces pièces de viande n'ont pas été gravés.

⁽⁴⁾ MARIETTE, *Mast.*, p. 281.

⁽⁵⁾ MARIETTE, *Mast.*, E 1.

⁽⁶⁾ MARIETTE, *Mast.*, p. 273.

⁽⁷⁾ H. BRUGSCH, *Die aeg. Gräberwelt*, n° 98.

diffèrent pas beaucoup des titres généraux que nous examinions plus haut. C'est que la procession des offrandes est comme la conclusion de la cérémonie dont les opérations de boucherie n'étaient que les préliminaires.

Il me reste à tenter de résoudre la question que je posais tout au début : Quelle signification ont les scènes de boucherie sculptées dans les tombes ? Toutes les fois que dans les conversations des bouchers il est question du , du , des , toutes les fois que des registres occupés par les bouchers partent des files de serviteurs, qui, parcourant successivement les registres supérieurs, viennent aux pieds de leur maître déposer des offrandes, il est clair que nous avons la reproduction de ce qui se passait les jours d'enterrement et de fêtes en l'honneur du mort. Mais, d'autre part, il arrive, et c'est le cas dans les tombeaux de Ptah-hotep le gouverneur, de Manoufir, de Snedjemab père et fils, que tout un registre est entièrement consacré aux bouchers; les porteurs, les personnages du culte sont absents et il n'en est pas fait mention. Les bouchers, les aiguiseurs, les médecins sont seuls; les propos échangés se rapportent uniquement au travail de la boucherie. Les registres supérieurs sont consacrés à des scènes de la vie champêtre. Dans de tels tombeaux il y a au moins des chances pour que nous ayons affaire à des scènes de boucherie profane. Mais cette distinction n'est-elle pas artificielle⁽¹⁾? Dans les deux cas, les bouchers procèdent de même; les propos, les plaisanteries demeurent les mêmes; les hommes bavardent et travaillent sans paraître se demander si c'est pour le compte d'un mort ou d'un vivant.

Dans tous les cas, il est évident que de plus en plus on a voulu égayer le sujet, en ôter toute pensée funèbre. Dans les tombes les plus anciennes, on travaille sans mot dire. La légende, quand elle existe, donne sèchement le titre

⁽¹⁾ J'avais cru trouver un moyen de faire cette distinction. On sait que le cœur et la tête ne sont pas mentionnés dans les tables d'offrandes et que ces deux pièces de boucherie n'ont pas été trouvées dans les tombeaux. D'autre part, les bouchers sont représentés en train de détacher la tête et d'enlever le cœur qu'ils placent soigneusement dans un vase. Mais, faut-il en conclure que dans ces bas-reliefs l'artiste a peint

des scènes de boucherie profane? Je ne le crois pas. La tête est en effet dessinée au milieu d'autres pièces de viande, au-dessus ou à côté de la table d'offrandes. Quant au cœur, il est impossible d'affirmer qu'on le rencontre parmi ces offrandes figurées, car les pièces de viande ont été souvent mal dessinées et sont aujourd'hui difficiles à identifier.

du tableau. Les bas-reliefs se répètent de tombeau en tombeau avec une pénible uniformité. A partir de l'époque de Ti, les Égyptiens s'efforcent d'y échapper. Les scènes sont plus animées et plus variées. Les bouchers fendent le corps dans sa longueur, arrachent le cœur, enlèvent les viscères, découpent les côtes. Ils échangent d'abord quelques brefs propos, puis se livrent à un véritable bavardage. Le graveur qui arrivait à la nécropole, éternisait sur les murs d'un tombeau un fragment de dialogue entre deux bouchers qu'il avait surpris le matin. D'une façon générale, nous avons dans les scènes d'abatage et de dépeçage l'image de ce qui se passait dans les boucheries des riches Égyptiens.

Nous ne pouvons pas dire ce qu'il en était dans les boucheries de la ville. Il est vraisemblable que le travail y était fort différent de celui qu'accomplissaient les bouchers dans les grandes propriétés. Il ne suffisait plus d'obtenir les énormes morceaux de viande qu'exigeaient les cuisiniers pour la nourriture d'un grand nombre d'hommes, il fallait détailler, et certes, le peintre qui nous aurait montré un boucher de Memphis découpant une côtelette pour une ménagère qui l'aurait payé avec une paire de sandales ou bien quelques figues, aurait bien mérité de notre reconnaissance.

P. MONTET.

Lyon, 17 juin 1908.